

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation,
de la Pêche, de la Ruralité
et de l'Aménagement du Territoire

ARRÊTÉ du

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Vu le chapitre I du titre I du livre VI du code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L.611-1 et R. 611-1 ;

Vu les arrêtés des 20 février 2008 et 4 janvier 2010 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire ;

ARRÊTE

Article 1

Est nommé membre du Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

Au titre de représentant des professionnels de la commercialisation des produits agricoles :
M. CREYSSEL Jacques, délégué général de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD), en remplacement de M. BEDIER Jérôme.

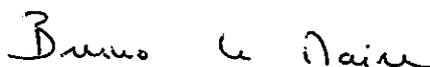
Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Fait à Paris, le

22 MARS 2011

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,



Bruno LE MAIRE